

Maltraitance dans un EMS: inaction dénoncée

La Méridienne ► Quatre mois après avoir alerté les autorités, les syndicats attendent encore l'ouverture d'une enquête.

Fin janvier, forts d'une dizaine de témoignages d'ex et d'actuel·les employé·es, les syndicats SIT et Unia dénonçaient l'EMS La Méridienne, en particulier son directeur, auprès de la Direction générale de la santé (DGS) et du Ministère public. Hier, ils sont revenus à la charge, s'étonnant du peu d'empressement de l'établissement à ouvrir une enquête administrative, pourtant demandée par la DGS (notre édition du 27 avril). Les syndicats relèvent ne pas être informés du mandat et des garanties de protection des témoins. Et ce malgré la gravité des faits relayés début 2023, comprenant de graves dysfonctionnements de gouvernance et des maltraitances envers des patient·es souffrant de troubles psychiatriques.

Le cadre incriminé, fondateur de l'EMS, a pris sa retraite peu après. Aux dires de plusieurs témoins, il est toutefois revenu plusieurs fois dans le bâtiment. Globalement, des employé·es affirment sentir encore «son influence» alors même qu'un directeur ad interim a été nommé. «La situation s'est dégradée depuis le départ de l'ancien directeur», témoignent plusieurs personnes. Selon les syndicats, la semaine dernière, sept personnes sur une trentaine étaient en arrêt maladie. «Les lanceurs d'alerte sont recherchés, l'ambiance est glaciale entre des clans anti et pro-ancien directeur», raconte une personne en poste. Elle ajoute que la situation détériore la qualité des soins prodigués et que les problèmes ne sont pas traités.

Autre grief, un courrier du nouveau directeur au personnel. Il y demande de faire table rase et invoque une «réelle rupture avec le passé et certaines habitudes et pratiques». La missive a été mal reçue, des

collaborateur·ices y voyant une volonté de «cacher les problèmes sous le tapis». Les syndicats ont annoncé avoir réécrit à la DGS, pour demander une enquête externe. Selon leurs informations, des auditions se poursuivent auprès de la police dans le cadre de la dénonciation pénale.

Contacté, M^e Romain Jordan, avocat de l'ancien directeur, indique que son client, toujours membre du conseil d'administration, «n'a plus aucun rôle, opérationnel ou de direction, au sein de l'EMS depuis mars 2023. Il s'est récusé du conseil d'administration sur tous les points visant de près ou de loin l'enquête. Ces reproches par voie de presse sont aussi déplacés que révélateurs». Quant à l'EMS, elle a informé, par voie de communiqué, qu'une enquête est en cours et juge regrettable la médiatisation de l'affaire par les syndicats. Le Département de la santé n'a pas répondu à nos sollicitations.

MARIA PINEIRO